

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54 du 20 janvier 1948 ;

n° 54

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 janvier 1948

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1948

Date du numéro

31 janvier 1948

TEXTE INTÉGRAL

L'inspecteur de la sûreté nationale, Mazaleytrat (Marie-Joseph), chef du service de la sûreté de la Côte française des Somalis, est remis à la disposition du Ministre de la France d'outre-mer. L'intéressé rejoindra la métropole par prochain courrier maritime et voyagera en 2e classe aux frais du budget local.